

SÉANCE DU LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay, tenue le lundi 10 septembre à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Mireille Decelles, Jean-Pierre Allard, Steve Bouchard, Pierre Gravel et Michel Chouinard.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2018-09-01
Ordre du
jour

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Pierre Gravel
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2018
- 3) Adoption du registre des chèques au 31 août 2018
- 4) Règlement 2018-09 concernant le transport, la collecte et la disposition des matières résiduelles
- 5) Règlement 2018-10 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre dans les lieux publics
- 6) Règlement 2018-11 relatif à la circulation et aux stationnements
- 7) Projet de règlement 2018-13 modifiant le règlement 2016-04 constituant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Lac-Saguay
- 8) Avis de motion – Règlement 2018-13 modifiant le règlement 2016-04 constituant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Lac-Saguay
- 9) Travaux Barrage Parc Georges-Painchaud – Engagement de la Municipalité
- 10) Virée chemin de la Plage – Lumière de rue
- 11) Réglementation sur l'environnement – Mandat CCE
- 12) Correspondance et informations
- 13) Varia
 - ✓ Élection 23-24 septembre et 1^{er} octobre 2018
- 14) Période de questions
- 15) Levée de la séance

Adoptée

2018-09-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2018

Il est proposé par le conseiller Michel Chouinard
Appuyé par la conseillère Mireille Decelles
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 août 2018 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2018-09-03

3. ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES AU 31 AOÛT 2018

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Steve Bouchard
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques au 31 août 2018 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1800365 à C1800397, totalisant 32 007.18\$ et portant sur la période du 1^{er} août au 31 août 2018;
- le registre des dépôts salaires, portant les numéros D1800164 à D1800170 (élus), totalisant 3 873.70\$, les numéros D1800160 à D1800163, D1800171 à D1800189 totalisant 13 307.12\$ ainsi que les chèques salaires portant les numéros P1800041 à P1800050 (employés) totalisant 4 835.21\$ et portant sur la période du 1^{er} août au 31 août 2018.

Adoptée

2018-09-04

4. RÈGLEMENT 2018-09 CONCERNANT LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de bonifier le règlement 98-01;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 6 août 2018;

CONSIDÉRANT QUE qu'il y a eu dépôt du projet de règlement 2018-09 lors de la séance du 6 août 2018 relativement à la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles;

Il est proposé par la conseillère Mireille Decelles
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement 2018-09 concernant la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles.

Le règlement 2018-09 est transcrit au livre des règlements et fait partie intégrante des présentes comme s'il y était tout au long reproduit.

Adoptée

2018-09-05

5. RÈGLEMENT 2018-10 RELATIF À LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES LIEUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 6 août 2018;

CONSIDÉRANT QUE qu'il y a eu dépôt du projet de règlement 2018-10 lors de la séance du 6 août 2018 relativement à la sécurité, la paix et l'ordre dans les lieux publics;

Il est proposé par la conseillère Mireille Decelles
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement 2018-10 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre dans les lieux publics.

Le règlement 2018-10 est transcrit au livre des règlements et fait partie intégrante des présentes comme s'il y était tout au long reproduit.

Adoptée

2018-09-06

6. RÈGLEMENT 2018-11 RELATIF À LA CIRCULATION ET AUX STATIONNEMENTS

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 6 août 2018;

CONSIDÉRANT QUE qu'il y a eu dépôt du projet de règlement 2018-11 lors de la séance du 6 août 2018 relativement à la circulation et aux stationnements;

Il est proposé par le conseiller Michel Chouinard
Appuyé par le conseiller Steve Bouchard
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement 2018-11 relatif à la circulation et aux stationnements.

Le règlement 2018-11 est transcrit au livre des règlements et fait partie intégrante des présentes comme s'il y était tout au long reproduit.

Adoptée

2018-09-07

7. PROJET DE RÈGLEMENT 2018-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-04 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAGUAY

ATTENDU QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* a été modifiée pour obliger les municipalités à prévoir, dans le *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux*, des règles "d'après mandat" similaire à celles que l'on retrouve pour les élus;

ATTENDU QUE copie du projet de règlement 2018-13 a été remise aux membres du conseil lors de la séance du 10 septembre 2018, et ce, conformément à la loi et que tous les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2018;

Il est proposé par le conseiller Pierre Gravel
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter le projet de règlement 2018-13 modifiant le règlement 2016-04 constituant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Lac-Saguay.
Adoptée

2018-09-08

8. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2018-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-04 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAGUAY

Le conseiller Michel Chouinard dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance un règlement portant le numéro 2018-13 modifiant le règlement 2016-04 constituant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Lac-Saguay.

2018-09-09

9. TRAVAUX BARRAGE PARC GEORGES-PAINCHAUD – ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par la conseillère Mireille Decelles
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet des travaux du Barrage Parc Georges-Painchaud dans le cadre du programme Infrastructure collective dossier (MAMOT) 2020391.

Adoptée

2018-09-10

10. VIRÉE CHEMIN DE LA PLAGE – LUMIÈRE DE RUE

Il est proposé par le conseiller Michel Chouinard
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

De demander à Hydro-Québec l'installation d'une lumière de rue sur la virée du chemin de la Plage près du 61, chemin de la Plage.

Adoptée

2018-09-11

11. RÈGLEMENTATION SUR L'ENVIRONNEMENT – MANDAT CCE

Il est proposé par le conseiller Steve Bouchard
Appuyé par le conseiller Pierre Gravel
Et résolu à l'unanimité :

De mandater le Comité consultatif en environnement afin de revoir les différents règlements de la Municipalité liés à l'environnement, et ce, pour analyse et commentaires.

Adoptée

12. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

- ✓ Élection par anticipation 23-24 septembre 2018 – Élection 1^{er} octobre 2018
- ✓ Séance du conseil du mois d'octobre – Report au 9 octobre 2018

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-09-12

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Michel Chouinard
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 20h30.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes des résolutions 2018-09-03.

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse